

Guyane : des projets en faveur du recyclage des emballages à un niveau local pour améliorer les performances de tri

En 2021, chaque habitant de la Guyane a trié 16,7 kg d'emballages ménagers et de papiers. La valorisation au niveau local des emballages et des papiers issus de la collecte sélective est un enjeu environnemental et économique majeur, Citeo soutient la création de filières innovantes pour adapter les dispositifs aux enjeux des territoires ultramarins.

Bilan des performances de recyclage en 2021

En 2021, les habitants de la Communauté d'Agglomération Centre Littoral (CACL) et de la Communauté de Communes des Savanes (CCDS) en Guyane* ont trié en moyenne 16,7 kg d'emballages ménagers et de papiers. Dans le détail, ce sont 5,5 kg pour les emballages en carton et en métal, les bouteilles et flacons en plastique, 9,3 kg pour les emballages en verre, et 2 kg pour les papiers. Cela représente 2 499 tonnes d'emballages et 332 tonnes de papiers recyclés.

Sur les territoires de la CACL et de la CCDS, ce sont 6 projets qui ont été validés pour un montant de 1 233 000 €. Les projets sélectionnés sont les suivants :

La densification des dispositifs de collecte existant :

- 204 nouveaux conteneurs déployés dont 140 pour la CACL et 64 pour la CCDS pour lesquels Citeo est en maîtrise d'ouvrage
- 55 conteneurs renouvelés pour la CACL
- 30 fûts déployés pour Saint-Elie, commune isolée de la CCDS dont l'acquisition est assurée par Citeo

La desserte des zones non desservies (notamment les zones d'habitat collectif) : 50 bornes déployées sur le territoire de la CACL.

La collecte innovante : 50 bornes mobile déployées auprès des commerces de proximité sur le territoire de la CCDS.

Une dynamique sur le territoire grâce à des solutions de valorisation locale

Afin de réduire le bilan économique et environnemental du recyclage des déchets d'emballages ménagers et des papiers graphiques et contribuer au développement des territoires ultra-marins, Citeo a décidé d'encourager la création de filières locales de valorisation des matériaux dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Plusieurs projets ont été sélectionnés et sont mis en place sur le territoire dans le but d'accompagner le développement de solutions locales de valorisation des matériaux issus de la collecte sélective et de valoriser le développement de savoir-faire.

- **Projet d'usine de production d'alvéoles d'œufs (Eric Kagarama)** : Le projet prévoit de recycler les papiers et cartons issus des déchets d'emballages ménagers en plateaux alvéolaires pour le transport d'œufs en Guyane. L'usine de production compte s'implanter sur la commune d'Iracoubo. Un des principaux objectifs du projet est de capitaliser et de valoriser le développement de savoir-faire local dans la valorisation des déchets d'emballages

ménagers et de papiers graphiques, ainsi que de limiter les sources de pollution de l'environnement en donnant une seconde vie aux déchets.

- **Projet VERR'IN Guyane (Optim'OM)** : Le projet vise à élargir les champs d'application liés à la valorisation du verre en Guyane, pour produire du sable qui servira par la suite à divers procédés et applications industrielles, notamment pour la filtration de l'eau. Le procédé de broyage par implosion consiste à créer une onde de choc provoquant une implosion instantanée du matériau, sans déchiqueter les étiquettes de papier ou les collets des bouteilles, par exemple. Cette technique engendre moins de frais d'entretien et consomme moins d'énergie que les procédés de broyage classiques. La granulométrie du sable de verre produit pourra être adaptée fonction des besoins techniques industriels identifiés.

En parallèle de cet AMI, Citeo mène depuis fin 2021, des **campagnes de mobilisation spécifiques aux territoires ultramarins pour développer le geste de tri des habitants**. Ces campagnes ont pour but de changer les comportements pour installer le geste de tri, quels que soient les lieux ou les moments de consommation.

Les chiffres clés du tri

Chiffres clés - Guyane

En 2021, en Guyane chaque habitant a trié en moyenne 16,7 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 5,5 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et bouteilles et flacons en plastique
- 9,3 kg/habitant d'emballages en verre
- 2 kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne

Chiffres clés - France hexagonale

En 2021, en France, chaque habitant a trié en moyenne 69 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 20 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 34 kg/habitant d'emballages en verre
- 15 kg de papiers triés par habitant et par an en moyenne

Pour retrouver l'ensemble des chiffres clés du recyclage en France, [cliquez ici](#)

*Depuis janvier 2014 pour la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) et juin 2015 pour la Communauté de Communes de l'Est Guyanais (CCEG), Citeo pilote la mise en place des conteneurs, leur collecte, le tri et recyclage des emballages ainsi que la sensibilisation des habitants.

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'écoconception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72% des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.